



**REPUBLIQUE DU BURUNDI
ASSEMBLEE NATIONALE
CABINET DU PRESIDENT**

**DISCOURS PRONONCE PAR LE PRESIDENT DE L'ASSEMBLEE
NATIONALE, SON EXCELLENCE L'HONORABLE PASCAL
NYABENDA, A L'OCCASION DE LA CLOTURE DE LA SESSION
PARLEMENTAIRE ORDINAIRE DE FEVRIER 2016**

Bujumbura, le 29 Avril 2016

- **Honorable Premier Vice-président de l'Assemblée Nationale ;**
- **Honorables Députés ;**
- **Mesdames et Messieurs les Membres du Gouvernement ;**
- **Monsieur le Président de la Cour Constitutionnelle ;**
- **Monsieur le Président de la Cour des Comptes ;**
- **Mesdames et Messieurs les Membres du Corps Diplomatique et Consulaire ;**
- **Mesdames et Messieurs les Membres de la Force de Défense Nationale ;**
- **Mesdames et Messieurs les Membres de la Police Nationale du Burundi ;**
- **Monsieur le Maire de la Ville de Bujumbura ;**
- **Mesdames et Messieurs les Représentants des formations politiques agréées ;**
- **Mesdames et Messieurs les Représentants des confessions religieuses ;**
- **Mesdames et Messieurs les Représentants des Organisations de la société civile ;**
- **Distingués invités ;**
- **Tout protocole observé ;**
- **Mesdames, Messieurs ;**

Au nom de l'Assemblée Nationale et en notre nom propre, nous vous souhaitons une chaleureuse bienvenue au Palais des Congrès de Kigobe, siège de notre Institution parlementaire.

C'est avec joie que nous vous remercions d'avoir bien voulu rehausser de votre présence cette cérémonie de clôture des travaux de la session parlementaire ordinaire de février 2016.

Nous exprimons nos vifs remerciements à tous les Honorables Députés pour le travail immense qu'ils ont accompli au cours de cette session.

Nos remerciements sont également adressés au Gouvernement pour son excellente collaboration afin que l'Assemblée Nationale s'acquitte de ses missions avec succès.

Nous ne pourrions oublier d'exprimer notre profonde reconnaissance à tous nos partenaires pour leur franc et utile soutien durant toute cette session ordinaire de février 2016.

- **Excellences ;**
- **Honorables Députés ;**
- **Distingués invités ;**
- **Mesdames, Messieurs ;**

Cette cérémonie nous donne l'opportunité de revenir sur les activités accomplies par l'Assemblée Nationale au cours de cette session en ce qui concerne le vote des lois, le contrôle de l'action gouvernementale, la représentation du peuple et la diplomatie parlementaire.

Sur le plan législatif, l'Assemblée Nationale a analysé et adopté les projets de lois suivants :

1. Le projet de loi régissant la gestion de la dette publique ;
2. Le projet de loi régissant les Bureaux d'Information sur le Crédit ;
3. Le projet de loi portant Révision du Code forestier ;
4. Le projet de loi portant Protection des Victimes, des Témoins et autres Personnes en situation de risque.

En plus de ces projets de lois adoptés, l'Assemblée Nationale a également analysé et adopté les amendements du Sénat aux projets de loi étudiés et adoptés au cours de la session parlementaire ordinaire d'octobre 2015. Il s'agit des projets de loi suivants :

1. Le projet de loi portant Réforme de la Fiscalité Communale ;
2. Le projet de loi portant Prévention, Protection et Répression des violences Basées sur le Genre ;
3. Le projet de loi portant Code des Communications électroniques et des Postes.

- **Excellences ;**
- **Honorables Députés ;**
- **Distingués invités ;**
- **Mesdames, Messieurs ;**

Au début de cette session ordinaire de février, nous avons procédé au renouvellement des Commissions permanentes de l'Assemblée Nationale ; c'était en date du 2 février 2016.

En outre, au cours de la séance plénière du 17 février 2016, trois Députés ont été élus, par leurs pairs, pour former le Collège des Questeurs de l'Assemblée Nationale qui a pour principale mission de contrôler l'exécution du budget de l'Assemblée Nationale. Il s'agit de l'Honorable Chantal BAMPAMA, de l'Honorable Térance MANIRAMBONA et de l'Honorable Denis KARERA.

Par ailleurs, au début de cette séance plénière du 17 février 2016, l'Assemblée Nationale a eu la joie d'accueillir un de ses membres qui n'avait pas encore siégé depuis le début de la législature 2015-2020. Il s'agit de l'Honorable Fabien BANCIRYANINO, élu dans la circonscription de Bubanza, sur la liste de la coalition « Amizero y'Abarundi ».

- **Excellences ;**
- **Honorables Députés ;**
- **Distingués invités ;**
- **Mesdames, Messieurs ;**

Sur le plan du contrôle de l'action gouvernementale, l'Assemblée Nationale a reçu, en séances plénières, les réponses aux questions orales avec débat adressées aux membres du Gouvernement.

C'est dans ce cadre que l'Assemblée Nationale a accueilli trois membres du Gouvernement au cours de sa séance plénière du 18 février 2016. Il s'agit du Ministre des Relations Extérieures et de la Coopération Internationale, l'Ambassadeur Alain Aimé NYAMITWE ; le Ministre de la Sécurité Publique, le Commissaire de Police Chef Alain Guillaume BUNYONI et le Ministre de la Défense Nationale et des Anciens Combattants, Mr Emmanuel NTAHOMVUKIYE.

Le Ministre des Relations Extérieures et de la Coopération Internationale a apporté des réponses aux questions des Députés relatives à l'état

actuel de la coopération entre le Burundi et les autres pays ainsi que certaines organisations internationales, telles que la Communauté Est-Africaine, l'Union Africaine, l'Union Européenne et l'Organisation des Nations Unies. Le Ministre des Relations Extérieures et de la Coopération Internationale a également donné les éclaircissements sur la réaction de la Communauté Internationale à propos de la tentative de putsch du 13 mai 2015, l'intention avortée d'envoi de troupes étrangères au Burundi et l'opportunité des visites au Burundi de plusieurs délégations étrangères.

Au cours de la même séance, le Ministre de la Sécurité Publique a répondu aux questions relatives à l'état actuel de la sécurité au Burundi. Il s'est notamment exprimé sur les causes réelles d'insécurité, les résultats du programme gouvernemental de désarmement, l'existence et le fonctionnement des comités mixtes de sécurité dans le pays, la contribution de la population dans le maintien de la paix, la coopération avec les autres pays dans la lutte contre les activités des groupes armés en provenance des pays limitrophes, le rôle du Rwanda dans la perturbation de la paix au Burundi et l'impact des rumeurs qui circulent dans les médias et les réseaux sociaux d'Internet.

Pour sa part, le Ministre de la Défense et des Anciens Combattants a répondu également aux questions posées par les Députés sur l'état réel de la sécurité, surtout aux frontières du pays. Il a fourni des précisions sur la meilleure stratégie d'éradiquer les coups d'Etat au Burundi, l'existence ou non d'ennemis de la Nation et la stratégie du Gouvernement pour les combattre, l'organisation du déploiement de troupes burundaises dans les missions de maintien de la paix, la qualité de l'approvisionnement en vivres au sein de l'armée burundaise, la parité dans la représentation ethnique au sein de la Force de Défense Nationale (FDN) et le climat réel de cohabitation des membres de la FDN.

Enfin, en date du 14 avril 2016, les Députés ont écouté les réponses aux questions orales adressées au Ministre de l'Energie et des Mines, Monsieur Côme MANIRAKIZA, concernant l'état des lieux de l'exploitation minière au Burundi. Il s'agissait de vérifier si l'exploitation minière se déroulait conformément à la loi n°1/21 du 15 octobre 2013 portant Code Minier du Burundi.

- **Excellences ;**
- **Honorables Députés ;**
- **Distingués invités ;**
- **Mesdames, Messieurs ;**

S'agissant d'autres activités parlementaires, l'Assemblée Nationale a organisé des descentes sur terrain pour cueillir certaines informations sur la vie socio-économique du pays.

C'est ainsi que, du 14 au 16 mars 2016, la Commission de la Bonne Gouvernance et de la Privatisation a effectué une descente dans six provinces, à savoir Cibitoke, Kayanza, Ngozi, Muyinga, Kirundo et la Mairie de Bujumbura, pour évaluer les innovations apportées par le nouveau Code Minier adopté en 2013 au niveau de l'exploration et de l'exploitation minières artisanales. Le rapport y relatif a été présenté en séance plénière du 12 avril 2016.

Du 21 au 22 mars 2016, la Commission des Affaires Sociales, du Genre, du Rapatriement, de l'Egalité des Chances et de la Lutte contre le SIDA a effectué une descente dans 3 provinces (Kirundo, Rumonge et Makamba) pour se rendre compte de la situation de la pêche et de l'aquaculture au Burundi. Le rapport y relatif a été présenté en séance plénière du 12 avril 2016 également.

Du 13 au 15 avril 2016, la Commission de l'Agriculture, de l'Elevage, de l'Environnement, du Développement Communal et des Travaux Publics a effectué une descente dans 12 provinces pour s'enquérir de l'état des lieux du secteur de l'aménagement du territoire en général et de l'urbanisme en particulier. Les 12 provinces concernées sont les suivantes : Gitega, Mwaro, Karusi, Ngozi, Kirundo, Muyinga, Rumonge, Makamba, Mairie de Bujumbura, Bujumbura, Cibitoke et Bubanza. Le rapport y relatif a été présenté en séance plénière d'hier le 28 avril 2016.

En outre, parallèlement à ces descentes parlementaires, l'Assemblée Nationale a organisé d'autres activités sur terrain.

Ainsi, le 5 février 2016, les Députés ont participé aux cérémonies marquant le jubilé d'argent de la Charte de l'Unité Nationale.

A cette occasion, les membres du Bureau de l'Assemblée Nationale se sont joints aux populations des localités suivantes : en Commune

Bugabira, en Province Kirundo, pour le Président de l'Assemblée Nationale ; en Commune Giharo, Province Rutana, pour le Premier Vice-Président de l'Assemblée Nationale et en Commune Kayokwe, Province Mwaro, pour le Deuxième Vice-Président de l'Assemblée Nationale.

En outre, en notre qualité de Président de l'Assemblée Nationale, nous avons effectué plusieurs autres descentes sur terrain. Nous nous sommes rendus notamment dans les provinces Bubanza, Bujumbura, Muramvya et Cankuzo où nous nous sommes joints aux populations locales dans les travaux de développement communautaire.

Le 6 février 2016, nous nous sommes joints aux chrétiens de la paroisse Saint François-Xavier de Murore, diocèse Muyinga, dans les cérémonies de la célébration du jubilé d'or de cette paroisse qui se trouve en commune Busoni, province Kirundo.

Nous avons également participé à deux marches pour la paix organisées le 13 février 2016 en commune Mpanda, Province Bubanza et le 05 mars 2016 à Bugarama, en Commune et Province Muramvya.

Le 31 mars 2016, en compagnie de certains élus de la province Bubanza, nous avons procédé à l'inauguration de différentes infrastructures sociales construites dans la province de Bubanza.

Le 6 avril 2016, avec tous les parlementaires burundais, nous avons pris part aux activités de la 22^{ème} commémoration de l'assassinat de Son Excellence le Président Cyprien NTARYAMIRA.

Par ailleurs, durant cette session de février 2016, les autres membres du Bureau de l'Assemblée Nationale se sont également rendus à l'intérieur du pays pour y effectuer plusieurs activités.

C'est ainsi que, par exemple, le Premier Vice-Président de l'Assemblée Nationale s'est rendu le 11 février 2016, dans la Province de Ngozi, pour participer aux activités du dialogue interburundais.

Le 31 mars 2016, le Premier Vice-Président de l'Assemblée Nationale a participé, à Gitega, aux cérémonies de lancement du festival de la jeunesse organisée sous le haut patronage de Son Excellence le Président de la République.

Au cours de cette journée, il s'est joint à la délégation marocaine qui effectuait une visite d'exploration en Commune Kiremba, Province Ngozi, dans le cadre de la coopération entre le Burundi et le Maroc.

En date du 6 février 2016, le Deuxième Vice-Président de l'Assemblée Nationale et les Parlementaires de la province Kayanza ont participé à une réunion des cadres natifs de cette province afin d'échanger sur le développement de leur province.

En date du 26 mars 2016, le Deuxième Vice-Président de l'Assemblée Nationale s'est rendu dans la commune de Gahombo, en province Kayanza, pour soutenir les orphelins et les malades hospitalisés dans les différentes structures de soins de cette commune et leur a fourni une aide en vivres.

A côté de toutes ces activités, l'Assemblée Nationale a reçu, en séances plénières, les rapports d'activités de deux autres Institutions conformément à la loi.

Au cours de la séance plénière du 30 mars 2016, la Commission Nationale Indépendante des Droits de l'Homme a présenté son rapport annuel pour l'exercice 2015.

En sa séance plénière du 21 avril 2016, l'Assemblée Nationale a suivi la présentation du rapport du Groupe parlementaire burundais de l'Assemblée Législative de la Communauté de l'Afrique de l'Est, EALA en sigle.

- **Excellences ;**
- **Honorables Députés ;**
- **Distingués invités ;**
- **Mesdames, Messieurs ;**

Sur le plan de la diplomatie parlementaire, des délégations venues en visite de travail ou de courtoisie ont été reçues en audience par les membres du Bureau de l'Assemblée Nationale.

En date du 22 février 2016, en notre qualité de Président de l'Assemblée Nationale, nous avons accueilli une Mission d'information parlementaire organisée conjointement par l'Union Interparlementaire (UIP) et le

Forum Parlementaire des pays membres de la Conférence Internationale sur la Région des Grands Lacs (FP-CIRGL).

Conduite par Son Excellence David Ekwee ETHURO, Président du Sénat de la République du Kenya, Membre du Comité Exécutif de l'UIP et Membre du Bureau de la CIRGL, cette Mission avait pour objectif l'évaluation de la situation politique et sécuritaire, des défis et du programme de stabilisation du Burundi.

Au cours de cette audience, nous étions accompagnés par les Membres du Bureau de l'Assemblée Nationale, les Présidents des Commissions Permanentes et les Députés membres du Forum des Parlements des pays membres de la Conférence Internationale sur la Région des Grands Lacs. Ladite mission qui avait commencé le 22 février 2016 a pris fin le 24 février 2016.

En date du 16 mars 2016, nous avons reçu en audience l'Ambassadeur du Kenya, Son Excellence Kenneth VITISIA. Au cours de cet entretien, les échanges ont porté sur les relations entre nos deux pays qui sont très bonnes. Nous avons évoqué également les relations entre le Parlement du Burundi et celui du Kenya.

A titre de rappel, en date du 27 janvier 2016, nous avons reçu une visite de courtoisie de l'Ambassadeur de la République Unie de Tanzanie au Burundi, Son Excellence Radjabu GAMAHA. L'essentiel de l'entretien que nous avons eu avec lui a porté sur les excellentes relations qui existent entre le Burundi et la Tanzanie et la création d'un groupe d'amitié entre le Parlement du Burundi et le Parlement de la Tanzanie.

Enfin, le 28 mars 2016, nous avons reçu en audience une délégation de Parlementaires Marocains en visite au Burundi. L'entretien a porté sur la consolidation des relations de coopération entre le Royaume du Maroc et le Burundi, surtout en ce qui concerne la décentralisation.

- **Excellences ;**
- **Honorables Députés ;**
- **Distingués Invités ;**
- **Mesdames, Messieurs ;**

La session ordinaire de février 2016 a débuté au moment où l'Assemblée Nationale avait envoyé une délégation pour la représenter à la 64^{ème} édition du « National Prayer Breakfast » qui a eu lieu du 02 au 05 février 2016, à Washington D.C, aux Etats-Unis d'Amérique.

En outre, du 03 au 17 février 2016, le Secrétaire Général de l'Assemblée Nationale s'est rendu à Berne, en Confédération Suisse, pour participer à la consultation sur l'évaluation des politiques publiques et pour y effectuer également un stage sur la documentation dans la bibliothèque du Parlement.

Du 27 février au 04 mars 2016, les Députés membres du Parlement Panafricain ont participé à Midrand, en Afrique du Sud, à la première réunion statutaire de l'année 2016 des Commissions Permanentes du Parlement Panafricain, afin d'examiner le budget 2017 de l'Union Africaine.

Du 1^{er} au 07 mars 2016, une délégation parlementaire comprenant le Deuxième Vice-Président de l'Assemblée Nationale, l'Honorable Edouard NDUWIMANA, s'est rendu à Libreville, au Gabon, pour participer à la 8^{ème} Conférence des Présidents d'Assemblées et de section de la Région Afrique de l'Assemblée Parlementaire de la Francophonie. Le rapport y relatif a été présenté en séance plénière du 23 mars 2016.

Du 1^{er} au 05 mars 2016, une délégation parlementaire a participé, à Dar-es Salaam, en République-Unie de Tanzanie, à la 9^{ème} édition du séminaire interparlementaire NANYUKI. Le rapport de mission a été restitué en séance plénière du 22 mars 2016.

Du 1^{er} au 05 mars 2016, un Député a participé au Sommet régional sur l'éducation à la paix dans la région des grands lacs tenu au Kenya.

Du 13 au 20 mars 2016, une délégation parlementaire s'est rendue à Bruxelles, au Royaume de Belgique, pour participer à la 41^{ème} Session de l'Assemblée Parlementaire Afrique Caraïbes et Pacifique, ainsi qu'aux réunions intersessions de l'Assemblée Paritaire Afrique Caraïbes et Pacifique-Union Européenne.

Du 15 au 23 mars 2016, un député a séjourné en République du Congo dans le cadre d'une mission d'observation électorale.

Du 16 au 27 mars 2016, un député a participé, à New York, aux Etats-Unis d'Amérique, à la 60^{ème} session de la Commission s'occupant de la condition de la femme.

Du 17 au 24 mars 2016, en notre qualité de Président de l'Assemblée Nationale, nous avons conduit, à Lusaka, en Zambie, une délégation parlementaire qui a participé à la 134^{ème} Assemblée de l'Union Interparlementaire et les réunions connexes.

Du 31 mars au 1^{er} avril 2016, un député a participé à Khartoum, au Soudan, au séminaire sur les Objectifs de Développement Durable.

Du 02 au 17 avril 2016, un fonctionnaire de l'Assemblée Nationale a suivi à Abidjan, en Côte d'Ivoire, une formation relative au programme « Développement du Secteur de la Sécurité ».

Du 07 au 14 avril 2016, un député a séjourné au Tchad dans le cadre de la Mission du Parlement Panafricain pour l'Observation des élections présidentielles qui s'y déroulaient au cours de cette période.

Du 10 au 16 avril 2016, le Deuxième Vice-Président de l'Assemblée Nationale, l'Honorable Edouard NDUWIMANA, a conduit à New York, aux Etats-Unis d'Amérique, une délégation parlementaire qui a participé à la réunion intersession de la Commission politique de l'Assemblée Parlementaire de la Francophonie.

- **Excellences ;**
- **Distingués Invités ;**
- **Mesdames, Messieurs ;**

Cette session parlementaire ordinaire de février 2016 s'est tenue au cours d'une période où des efforts étaient déployés tant au plan national qu'international en vue de stabiliser la Nation suite aux rudes épreuves qui ont accompagné le processus électoral de 2015.

C'est ainsi que le Burundi a eu l'honneur d'accueillir d'importantes délégations étrangères qui étaient venues se rendre compte de la situation réelle qui prévaut au Burundi sur le plan politique et sécuritaire, ainsi que pour soutenir le Peuple burundais dans le dialogue qu'il a déjà entamé.

L'Assemblée Nationale saisit donc cette opportunité pour adresser sa sincère reconnaissance à la Communauté Internationale pour cette sage initiative. Cette reconnaissance est particulièrement adressée aux pays amis du Burundi membres de l'Union Africaine, à l'Organisation des Nations Unies, à la Communauté de l'Afrique de l'Est, à l'Union Interparlementaire et au Forum des parlements des pays membres de la Conférence Internationale sur la Région des Grands Lacs CIRGL.

L'Assemblée Nationale invite tout acteur de la Communauté Internationale qui désire réellement contribuer au développement durable et à la consolidation d'une culture démocratique au Burundi de venir constater sur place les efforts fournis par le Peuple burundais et ses dirigeants. Certes, dans le domaine sécuritaire, il y a toujours à faire, mais des progrès remarquables ont été réalisés.

En effet, parmi les défis auxquels le Burundi fait face actuellement figure la réconciliation entre les différentes composantes de la Nation suite aux conflits récurrents qui ont fragilisé le tissu social depuis l'accession à l'indépendance.

C'est dans cette mesure qu'aujourd'hui aucun effort n'est ménagé pour appuyer les activités de la Commission Nationale du Dialogue Interburundais, CNDI en sigle, ainsi que celle de la Commission Vérité et Réconciliation, CVR en sigle.

Ces deux commissions sont en train de mener un travail remarquable en vue d'aboutir à des résultats durables sur le plan du dialogue et de la réconciliation.

Pour sa part, l'Assemblée Nationale ne ménagera aucun effort pour soutenir ses activités à travers une participation accrue des Honorables Députés aux différentes séances publiques ainsi qu'en continuant à plaider auprès de toute entité intéressée pour que la CNDI ait les capacités suffisantes pour réaliser sa mission qui est vitale pour le pays.

L'Assemblée Nationale compte poursuivre également sa contribution au dialogue interburundais en prodiguant ses précieux conseils aux différents acteurs concernés.

C'est pour cela qu'il est recommandé aux honorables députés d'utiliser ce mois de vacances pour effectuer des descentes dans leurs circonscriptions électorales, afin de sensibiliser la population sur la pertinence du dialogue et recueillir leurs avis.

Quant au dialogue extérieur, l'Assemblée Nationale salue la désignation de l'ancien Président de la République-Unie de Tanzanie, Son Excellence Benjamin MKAPA, dans l'équipe de facilitation. Toutefois, il reste à savoir quelle est la place réservée à la CNDI. Il est important également que la liste des participants à ce dialogue soit minutieusement préparée afin de respecter les résolutions 2248 et 2279 du Conseil de Paix et de Sécurité de l'Organisation des Nations Unies qui soutiennent d'ailleurs la volonté et le souhait du Gouvernement de la République du Burundi. Cela permettra la participation de tout le monde dans ce dialogue, dans le strict respect de la Loi.

Par ailleurs, l'Assemblée Nationale est profondément préoccupée par l'attitude de certains acteurs tant nationaux qu'internationaux qui visiblement n'ont pas encore compris que le Burundi n'est nullement un territoire de guerre ou de haine.

D'une part, il est regrettable de remarquer que certains acteurs internationaux continuent de produire des déclarations contenant des informations mensongères sur le Burundi alors qu'ils ont l'opportunité de s'enquérir de la réalité sur place. Au vu des avancées réalisées depuis l'an passé sur le plan politique et sécuritaire, il serait légitime de se questionner sur les véritables motivations des personnalités et entités internationales qui s'obstinent à ne pas voir cette évidente réalité.

L'Assemblée Nationale réitère donc son invitation adressée à la Communauté Internationale à traiter avec discernement les informations reçues sur le Burundi avant de formuler une déclaration ou d'adopter une quelconque décision.

D'autre part, sur le plan intérieur, l'Assemblée Nationale constate avec grande tristesse le renouvellement de l'ignoble entreprise qui consiste à assassiner des membres des corps de défense et de sécurité, visiblement dans le but d'attiser les divisions.

L'Assemblée Nationale présente ses sincères condoléances aux familles endeuillées et exige que les criminels soient arrêtés et traduits en justice.

L'Assemblée Nationale saisit cette opportunité pour féliciter les corps de défense et de sécurité pour leur excellent travail. Ils sont encouragés à continuer sur la même ligne de conduite en restant unis et vigilants face à de nombreux criminels qui ne manquent pas d'imagination.

L'Assemblée Nationale ne ménagera aucun effort pour légiférer en faveur de l'accomplissement intégral de leurs missions, combien chères à la stabilité du pays.

- **Honorables Membres du Bureau de l'Assemblée Nationale ;**
- **Excellences ;**
- **Honorables Députés ;**
- **Distingués invités ;**
- **Mesdames, Messieurs ;**

Nous ne saurions terminer notre allocution sans vous réitérer nos très sincères remerciements pour votre présence dans cette cérémonie qui témoigne de votre soutien indéfectible.

Nous souhaitons aux Honorables Députés de passer une fructueuse période de vacances parlementaires qui constituent également une occasion pour se rapprocher de la population, célébrer avec elle la fête du travail le 2 mai 2016 et recueillir davantage ses doléances.

Notre vœu est qu'au retour de vos vacances, vous ayez joué convenablement votre rôle de représentants du peuple, par l'assistance, l'écoute et l'encadrement des populations de vos circonscriptions respectives.

C'est sur ce vœu que nous déclarons clos les travaux de la session parlementaire ordinaire de février 2016.

Nous vous remercions.